



GREENPEACE



Energies renouvelables et efficacité énergétique



28 janvier 2009

L'Europe reportera-t-elle la dette climatique sur les pays en développement ?

Aujourd'hui, la Commission européenne a publié une communication qui dévoile ses propositions en vue de la conférence décisive sur le climat qui doit avoir lieu en décembre à Copenhague, et nous mener à l'adoption d'un nouvel accord mondial sur le climat.

Le RAC-F et Oxfam France – Agir ici craignent que l'Europe ne fasse payer le coût de la lutte contre le changement climatique aux pays les plus pauvres. La question du soutien financier aux pays en développement est cruciale pour qu'ils puissent réduire leurs émissions et s'adapter aux conséquences du changement climatique. Elle sera par ailleurs la clé de succès du nouvel accord qui doit voir le jour. Lors de la récente conférence de Poznan de décembre 2008 et au sein de son paquet énergie-climat, l'Union Européenne (UE) n'a pas su donner de garanties aux pays en développement sur ce sujet. L'heure est venue pour elle d'avancer des chiffres concrets et de s'engager à soutenir financièrement les pays en développement. En outre, ces financements doivent être prévisibles et additionnels à l'aide publique au développement. Depuis la conférence de Bali, fin 2007, les pays en développement ont témoigné de leur volonté de contribuer davantage à la lutte contre le changement climatique, à condition toutefois de recevoir un soutien approprié des pays industrialisés, à la fois technologique et financier.

Malheureusement, aucun chiffre concret n'est spécifié dans la communication. Une version préliminaire prévoyait une contribution annuelle des pays industrialisés de 30 milliards d'euros d'ici 2020. Mais même ce chiffre, pourtant insuffisant par rapport aux besoins, a été éliminé de la version finale de la communication.

Pour le RAC-F et Oxfam France – Agir ici cette suppression de dernière minute est inacceptable. L'Europe doit démontrer qu'elle est capable de mener des combats sur plusieurs fronts. La crise économique ne doit pas servir d'excuse aux pays industrialisés pour se dédouaner de leurs obligations de soutien des pays en développement, touchés de plein fouet par les impacts du réchauffement global.

Pour aider à la réduction des émissions et l'adaptation des pays en développement, au minimum 100 milliards d'euros doivent être mobilisés annuellement par les pays industrialisés d'ici 2020 (20-30 milliards pour la lutte contre la déforestation, 40 milliards pour la transition vers des systèmes énergétiques plus efficaces et 40 milliards pour le

soutien à l'adaptation). Le RAC et Oxfam France – Agir ici demandent à l'UE de supporter une part équitable et juste de cette dette climatique. Il s'agit d'un impératif pour reconquérir la confiance des pays en développement, mise à mal lors de la dernière conférence de Poznan.

L'Europe devra aussi adopter et inciter les autres pays industrialisés à s'engager sur des objectifs beaucoup plus ambitieux de réduction de leurs émissions. La Commission rappelle que l'Europe s'est engagée, si un accord est conclu à Copenhague, à réduire ses émissions de 30% pour 2020 par rapport au niveau de celles-ci en 1990. Cependant, pour éviter le pire et limiter le réchauffement global en deçà de 2°C d'ici la fin du siècle, les études scientifiques recommandent des réductions de 25% à 40% des émissions des pays industrialisés pour 2020. Même cette fourchette ne nous offre qu'une chance sur deux d'éviter un réchauffement supérieur à 2°C!

Les ONG rappellent que le socle du futur accord de Copenhague doit rester la science. Seules des réductions ambitieuses des émissions des pays industrialisés sur leur propre territoire, associées à un soutien supplémentaire à la réduction des émissions dans les pays en développement nous permettront de contrer un changement climatique dangereux. Enfin, au nom de l'équité et de la dette que les pays industrialisés ont contractée vis-à-vis des pays en développement, une aide à l'adaptation des pays les plus vulnérables aux impacts du changement climatique est malheureusement aujourd'hui un impératif.

Cette communication sera discutée par les ministres européens de l'environnement et des finances avant d'être entérinée au plus haut niveau par les chefs d'Etat lors du Conseil européen des 19 et 20 mars. Il reste donc très peu de temps à l'Europe pour relever le niveau d'ambition de ce plan d'action.

Contacts:

Morgane Créach, RAC-France : 06.89.78.44.93

Sébastien Godinot, Amis de la Terre France : 06.68.98.83.41

Karine Gavand, Greenpeace France : 06.77.04.61.90

Romain Benicchio, Oxfam France – Agir ici : +41.22.321.23.72

Damien Demailly, WWF-France : 06.11.42.15.51